

CE en bref du 26 août 2014

1. Présentation de l'extension de la démarche d'accompagnement des agences

- Madame WAECHTER, Chargée de mission Pôle emploi 2015, nous présente ce dossier dont elle en assure le suivi. Il s'agit « d'inscrire dans les pratiques managériales et les actes métiers les fondamentaux de Pôle emploi 2015 », ceci à travers une démarche participative des agents et de chaque ELD.
- Un accompagnement de l'encadrement de proximité est prévu (pratiques managériales, pilotage par les résultats, interaction entre et avec les conseillers, etc.). Des plans d'actions partagés, particuliers à chaque agence, sont mis en place suite à cette période.
- Au niveau régional, 2 agences ont déjà mené cette démarche, Saint-Louis et Saverne. Elles ont élaboré des plans d'actions locaux au regard des constats relevés pendant l'accompagnement et exprimé des demandes d'appui auprès des fonctions supports.
- Pour l'UNSA, il est important dans cette démarche que l'avis des conseillers soit réellement pris en compte pour la mise en place des plans d'actions et qu'il n'y ait pas d'uniformisation des résultats pour que la démarche soit réellement profitable à chaque agence.

2. Consultation sur le bilan social 2013 et le rapport égalité femmes/hommes

- Les élus du Comité d'Etablissement ont rendu, à l'unanimité, un avis négatif sur le bilan social 2013 et sur le rapport égalité femmes/hommes.
- Pour l'UNSA, la Direction doit pouvoir utiliser ce bilan comme un point de départ pour engager des actions concrètes visant à améliorer les conditions de travail des agents. Le cas de l'absentéisme est en cela éloquent. Les organisations syndicales sont dans l'attente d'un plan d'action fort pour travailler sur cette situation plus qu'alarmante ».
- Par ailleurs, l'UNSA déplore l'absence de plans d'actions de la Direction suite aux préconisations qui avaient été faites par les élus lors de la consultation sur le bilan social 2012.
- Concernant le rapport égalité femmes/hommes, même si certains indicateurs manquent, il s'agit d'un bon rapport. Néanmoins, le Comité d'Etablissement a également rendu un avis défavorable, notamment en raison de la sous représentation féminine dans l'encadrement supérieur. L'UNSA attend des actions de la Direction dans ce sens.

3. Consultation sur le dispositif « Accompagnement renforcé des jeunes »

- Les élus du Comité d'Etablissement ont émis, à l'unanimité, un avis favorable sur le dispositif d'accompagnement renforcé des jeunes, permettant de réaliser un suivi de qualité pour un public fortement impacté par le chômage.
- L'UNSA demande la présentation d'un bilan à 6 mois pour faire le point sur ce dispositif.

4. Présentation des dispositions régionales de la mise en œuvre de la Nouvelle Convention Assurance Chômage

- La présentation est réalisée par Madame SIEBERT, Directrice des Opérations.
 - Les agents intermédiation ont suivi une journée de formation aux mois de juin et juillet et suivront une 2^{ème} journée les 11 et 18 septembre 2014.
 - Les agents GDD ont participé à deux jours de formation en juin et juillet. Une journée complémentaire pour faciliter l'intégration et l'appropriation des éléments entrant en application à compter du 1^{er} octobre 2014 va être programmée entre le 18 septembre et le 02 octobre prochains.
 - Les managers ont été formés les 05 et 10 juin 2014.
- Pôle emploi Alsace va recruter des agents en CDD qui effectueront des activités de back office jusqu'à la fin de l'année. Ils ne seront pas affectés à l'accueil ou à la liquidation de dossiers.
- La livraison informatique, n'intervenant que le 20 octobre pour les éléments de la nouvelle convention d'assurance chômage qui s'appliqueront au 1^{er} octobre 2014, certains dossiers ne pourront être traités après cette livraison. La Direction ouvre la possibilité de recourir à des heures supplémentaires pour la période allant de septembre à novembre 2014. Par ailleurs, la mutualisation de la production indemnisation sera renforcée sur cette période et les agences seront allégées sur la contribution du 3949.
- L'UNSA considère que toutes les conditions ne sont pas mise en œuvre :
 - Les agents se sentent « délaissés » au niveau de l'information et de l'accompagnement. Nous demandons que de réelles réunions réglementaires soient à nouveau mises en place dans chaque agence pour les agents GDD, ainsi que des journées de renforcement avec des cas pratiques.
 - Un certain nombre de questions restent en suspens à ce jour et personne n'est en mesure d'y répondre notamment sur la partie informatique, qui est toujours en cours de recettage.

Prochaines réunions :

- ▶ CHSCT le 09 septembre 2014
- ▶ DP le 12 septembre 2014
- ▶ CE le 30 septembre 2014

